

Zetwal : éviction arbitraire à Réunion 1ère Un signal gravissime pour tous les salariés

L'animatrice de l'émission culturelle Zetwal, produite en interne, a été purement et simplement écartée, sans explication valable, à la suite d'un courrier RH d'une violence inadmissible, dépourvu de toute justification professionnelle sérieuse.

Cette décision brutale intervient alors que des négociations étaient en cours pour la poursuite de l'émission en 2026. L'animatrice avait accepté les conditions imposées par la direction régionale pour une relance des tournages jusqu'à fin février 2026, avant la pause liée aux élections municipales.

☞ La parole donnée n'a pas été respectée.

Une décision qui contredit tous les faits

En CSE de décembre 2025, la direction régionale confirmait le maintien de Zetwal sur la grille TV 2026.

Elle reconnaissait publiquement que l'émission était une réussite éditoriale, portée par de bonnes audiences, et qu'elle constituait une vitrine de la production locale internalisée.

Les partenaires sociaux avaient salué le travail exemplaire des équipes techniques et éditoriales, une montée en compétence jamais contestée par la direction.

☞ Jamais, dans aucune instance, il n'a été question d'un retrait de l'animatrice.

☞ Jamais, son travail n'a été remis en cause.

Pour la CGT, cette éviction n'a donc aucun fondement professionnel.

Une pratique managériale brutale et délibérée

Cette décision n'est pas un accident.

Elle intervient quelques heures seulement après le CSE extraordinaire du 20 janvier 2026, au cours duquel les partenaires sociaux ont dénoncé des pratiques managériales violentes.

Le message envoyé est clair :

☞ Quiconque dérange, quiconque résiste, quiconque ose parler sera écarté.

Il s'agit d'une démonstration d'autorité, d'un passage en force assumé, d'un mépris total du dialogue social et des instances représentatives du personnel.

Un avant-goût de ce qui attend l'ensemble du personnel

Cette affaire est révélatrice de ce qui se prépare à France Télévisions avec les 140 millions d'euros d'économies imposées pour 2026.

Les méthodes sont connues :

- Évictions brutales,
- Pressions,
- Mise à l'écart des "récalcitrants",
- Précarisation accrue des CDD, cachetiers et intermittents.

☞ Zetwal n'est qu'un début.

Bienveillance, audit social : une mascarade

Alors que la direction communique à longueur de discours sur la bienveillance au travail, et alors qu'un audit par le cabinet ACCA sur le climat social à Réunion.¹ doit être présenté début mars 2026, les actes prouvent l'inverse.

☞ Cette bienveillance est une façade.

☞ Cet audit ressemble de plus en plus à une opération de communication.

La CGT ne se taira pas

La CGT dénonce fermement cette éviction arbitraire. Elle refuse la peur, le silence et la résignation.

La CGT engagera tous les moyens syndicaux, juridiques et collectifs nécessaires pour :

- Faire la lumière sur cette décision,
- Défendre les salariés,
- Stopper ces méthodes managériales d'un autre âge.

☞ Nous ne laisserons pas installer un climat de terreur sociale à FTV.

☞ Nous ne laisserons pas sacrifier les salariés sur l'autel de l'austérité.

Quand le masque tombe, il est trop tard pour faire semblant.

La vérité, elle, ne se licencie pas.

Paris, le 22 janvier 2026